



Hissez haut pour la caravelle des droits - 12/04/2013

Charleroi -

Du 22 avril au 16 mai, une caravelle menée par Vie Féminine sillonnera la région de Charleroi pour faire valoir les droits des femmes.

«La Caravelle des Droits des Femmes» est un projet participatif lancé le 8 mars dernier, Journée internationale des droits des Femmes, par le mouvement féministe d'action interculturelle et sociale «Vie Féminine». Le but de cet outil de sensibilisation, inspiré d'une expérience similaire réalisée au Maroc, est de faire prendre conscience aux femmes qu'elles ont des droits. *«Beaucoup de femmes ne connaissent pas leurs droits mais surtout, n'en font pas usage, explique Ariane Estenne, Coordinatrice de la Caravelle des Droits des Femmes. Pourtant, ces droits existent bien.»*

Ainsi, une caravelle sillonnera le grand Charleroi, du 22 avril au 16 mai. Ses occupantes sont appelées les «passeuses de droit» et ont pour but d'accueillir les intéressés, hommes et femmes, de discuter avec eux, de partager leurs expériences et de les orienter vers les services et partenaires locaux adéquats. *«Elles permettront aux femmes de s'adresser à d'autres femmes, précise Christiane Houthoofd, Responsable régionale de Vie Féminine. Il est important qu'elles reçoivent une attention particulière entre pairs ou bien avec l'avis d'experts.»*

De plus, divers ateliers seront organisés avec des thèmes tels que le logement, la santé, l'emploi, le handicap, la mobilité et l'accès à la culture. Au programme, également, des ateliers créatifs, des stands d'information, des permanences juridiques, des actions collectives, une exposition de photographies, etc.

La caravelle est sur les routes de Wallonie depuis le 8 mars dernier et ne s'arrêtera qu'au mois de mars 2014. Durant son aventure, elle fera halte, entre autres, à Bruxelles, Mons, Tournai, Dinant et Huy.

En ce qui concerne la région de Charleroi, la caravelle sera donc présente à la place du chapitre de Thuin du 22 au 24 avril, à la grand-place de Chimay les 25 et 26 avril, à l'Hôtel de Ville de Marcinelle les 2,3 et 4 mai, à la place Albert 1er de Fleurus les 6 et 7 mai pour finalement s'installer au parc Reine Astrid du 14 au 16 mai.

L'inauguration festive se déroulera le 22 avril prochain à 18 heures à la place du Chapitre de Thuin où une marche aux lanternes «Éclairons nos droits» est prévue.

«Nous avons besoin d'activer l'évolution des lois et des mentalités, poursuit

Christiane Houthoofdt. *L'interpellation est donc importante, c'est pourquoi il nous faut une mobilisation concrète des femmes. Leurs droits ont évolué au cours des 50 dernières années mais on sait que l'on n'est pas au bout de la route.»*

www.caravelledesdroits.be.

Adeline Bouleberg (L'Avenir)

Source : http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20130412_00295241